

CAPSULE HISTORIQUE NUMÉRO 6

La tannerie du 3^e Rang Ouest, 1^{re} partie de 2 (version janvier 2021)



Emplacement un peu au nord du barrage no 1 de la scierie (A) et de la tannerie (B). C = manufacture de sceaux; D = autre scierie; E = bureau-chef; F = magasin général; G = manufacture de meubles; H = fonderie; I = entrepôt à glace.

Le tannage au XIX^e siècle

Les peaux fraîches sont soumises dès leur arrivée soit à un traitement à la chaux, soit à la vapeur ou à l'eau courante. Ensuite les poils s'enlèvent facilement en les grattant. Puis on place les peaux par couches avec de l'écorce broyée entre pour les tanner. Ces opérations sont longues avant qu'on procède au séchage et au graissage et éventuellement à la teinture. Toutes ces étapes demandent beaucoup d'eau, d'où l'intérêt que les tanneries soient installées près d'un cours d'eau.

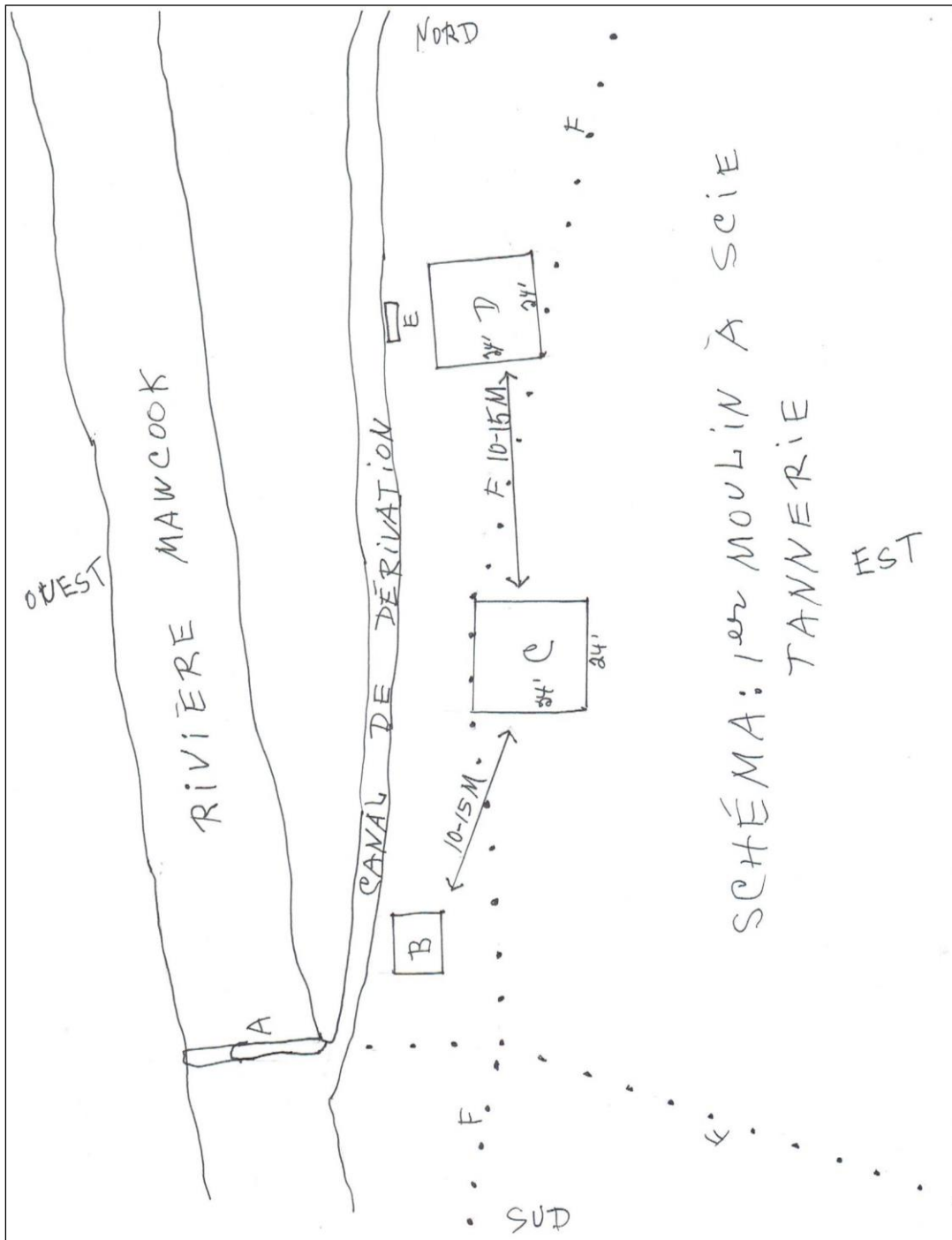
Pour fonctionner, une tannerie a besoin du tanin que l'on trouve à l'époque surtout dans l'écorce des pruches. C'est un procédé très polluant qui consiste en gros à broyer l'écorce des pruches pour en extraire le tanin, lequel sert à transformer la peau des animaux en cuir et à le rendre plus souple, résistant à l'eau et à la putréfaction.



La clôture allant vers le nord bifurque, à gauche, en diagonale vers la rivière, là où était le barrage de la première scierie. Un bosquet d'arbres aux troncs plus blancs encercle les fondations de l'une des bâtisses de la tannerie. Un peu plus loin, à droite de ce bosquet, fondation d'une autre bâtisse de la tannerie. (photo : Germain Gévy)

La tannerie du 3^e Rang Ouest

Dans l'album du 150^e de Sainte-Cécile-de-Milton, p. 155, on mentionne que, selon la carte de 1864 des entreprises, «une tannerie était en fonction dans le troisième rang ouest, sur les rives de la rivière Mawcook, mais nous n'avons rien retrouvé à son sujet». Nos recherches nous ont permis de la localiser, d'en trouver le propriétaire et ceux qui l'ont financée.



Plan : tannerie et premier moulin à scie; A = barrage; B = premier moulin à scie du 3^e Rang Ouest; C = bâtiment des cuves; D = bâtiment du broyeur d'écorces; E = muret supportant la roue d'eau ou 3^e bâtisse; F = clôture oblique allant au barrage



Barrage Stimpson : À gauche de la roche en plein centre, barrage à fleur d'eau; à droite de la roche, canal de dérivation (photo prise en 2018). Lors de la même photo prise en 2009, le canal de dérivation était à peine visible. La différence : les changements climatiques.

Lors de la faillite en 1842 de la partie sud du lot 19 dans le 3^e Rang Ouest, racheté par Charles Drolet, futur seigneur de Saint-Hyacinthe, il y avait un moulin à scie, une écurie et d'autres bâtisses. Drolet revend (no 487¹) le tout à Ornan Stimpson, marchand tanneur de Saint-Pie, le 25 juin 1843.

¹ Les numéros correspondent aux contrats du Bureau d'enregistrement de Granby.



Canal de dérivation, vue vers l'aval



Canal de dérivation, vue vers l'amont

En achetant le sud du lot 19, Ornan Stimpson sait qu'il y a déjà une grande quantité de cordes de croûtes de pruches, fort prisées dans son métier de tanneur. Même si 50 cordes sont réservées à Joseph Napier, il y a des milliers de billots de pins et de pruches accumulés dans les bas-fonds de la rivière et dans l'étang d'Edmund Cook non loin. Selon le montant payé dans la quittance finale du 10 mai 1848 (no 1096), si les billots étaient tous en pin, il y en avait 1635; s'ils étaient tous en pruche : 4089. Avec son sens entrepreneurial, face à une telle quantité de pruches, Ornan Stimpson a flairé la bonne affaire : construire une tannerie.

A VENDRE.

CUIR A VENDRE.

1000	COTES de CUIR à SEMEL-
	LE Léger.
1000	do do moyen
1000	do do épais

venant de la **TANNERIE de MILTON.**

A Vendre Par
ANDERSON AULDJO EVANS et Cie.
Rue St. Gabriel.

30 juillet 1847.

L'Aurore des Canadas, p. 2, 17 août 1847

Les financiers de la tannerie

Au départ, son principal financier a été sa mère, Phebe Wright, de Buffalo aux États-Unis. Selon un contrat (no 1095) du 28 avril 1848, il lui doit 1097 livres. Il s'engage à la rembourser. Il hypothèque la moitié sud du lot 19 dans

le 3e rang (100 acres) avec le moulin à scie, la tannerie, plusieurs maisons, écurie et autres bâtisses. Suivent deux autres actes dont un de sa mère le 11 avril 1848 pour certifier l'emprunt. Il y a ensuite la liste des emprunts, de 1843 à 1848 (200 en 1843; 300 en 1844; 217,89 + 301.69 + 181.04 en 1845; en 1846, il doit 654.88 + 302.25 + 309 + 503.75 + 400; 302.25 en 1847; 200 + 30 en 1848), et l'intérêt dû pour chacun. Total: \$4,390.01 avec les intérêts (3,902.75 + 487.26 d'intérêts.)

Ce contrat nous apprend qu'en 1848 la tannerie est construite et, si on se fie aux emprunts qui se multiplient en 1845 et 1846, elle l'aurait été ces années-là. En 1847, elle l'était, car dans des annonces publiées dans L'Aurore des Canadas (voir plus haut), on offre 3,000 peaux tannées de différentes épaisseurs, dont 1,000 pour des semelles.

Le 25 novembre 1848, sans doute pour rembourser sa mère, Ornan Stimpson se refinance (no 1992) auprès de Gusdon Grant habitant Troy dans l'état de New York (3750 \$US) et donne ses possessions en garantie.

Le 17 avril 1851 (no 1975), Ornan Stimpson, tanneur de Saint-Pie, qui doit encore 2137,53 \$US (plus de 534 livres) à 7% d'intérêt à Gordon Grant, marchand de bois de Troy hypothèque la moitié sud du lot 19 (100 acres) avec le moulin à scie, la tannerie, la fonderie, les maisons, l'écurie, les autres constructions, les scies et autres machineries.

FOR SALE, OR TO LET,



The MILTON TANNERY and FOUNDRY, in the Township of MILTON, Canada East. The Tannery contains 50 Vats and is capable of tanning seven thousand sides of leather yearly, together with about 700 or 1000 Cords of Hemlock Bark and a quantity of Wood. Possession given immediately.


The FOUNDRY is in good working order and capable of melting 3 tons of Iron at a time, with Patterns of Cooking and Parlour Stoves of the most desirable pattern, with Patterns for Mill and other Machinery too numerous to mention.

Inquire of E. & V. HUDON,
Montreal ;
Or, O. STIMPSON,
St. Pie.
Im 301

Dec. 18.

Montreal herald and daily commercial gazette, p.3, 19 déc. 1856 et p. 1, 16 janv. 1857 (numérisation: Martin Bruneau)

FOR SALE,




A SAW MILL and 100 acres of Land in the Township of ROXTON, situated upon the Hedgehog River, together with a quantity of Pine and Spruce Logs. The Mill is in good order, with two Saw-gates. There is a good Block-house, Barn and Stable, with about 20 acres of land cleared, all upon the main Road from Roxton Falls to Milton Corner.

Inquire of E. & V. HUDON,
Montreal ;
Or, of the Proprietor,
O. STIMPSON,
St. Pie.
Im 301

Dec. 18.

Montreal herald, 19 déc. 1856, p.3 et 16 janv. 1857, p. 1

TO LET,



For a TERM of YEARS, the well-known TANNERY at ST. PIE, C. E., capable of tanning, yearly, fifteen or twenty thousand sides of Leather. Also, for sale, a quantity of Hemlock Bark and Wood. The situation is a good one, on account of the cheapness of labour, Bark, Wood, &c. Possession given immediately if required.

Inquire of E. & V. HUDON,
Montreal;

Or to the Proprietor, at St. Pie,
O. STIMPSON.

Dec. 18. 1m 301

Montreal herald, 19 déc. 1856, p. 3; 16 janv. 1857, p. 1

Pourquoi ces annonces?

Ornan Stimpson est un entrepreneur qui mène de front plusieurs projets. À Sainte-Cécile-de-Milton, la scierie, la tannerie, la fonderie. Il en possède aussi à Émileville (Saint-Pie) et Roxton Falls. En les offrant à vendre ou à louer, soit il espère un gain ou rétablir ses finances, car il est fort endetté.

La capacité de la tannerie de Milton

Comme on le voit dans l'annonce du Montreal herald plus haut, la tannerie dispose de 50 cuves et peut tanner 7,000 peaux de cuir par an. Pour l'opérer, 700 à 1,000 cordes de croûtes de pruches et une quantité non précisée de bois sont disponibles. Dans le processus, le bois est important, car il faut chauffer les cuves.

Les employés d'Ornan et George Stimpson en 1856

Selon le recensement de 1856, parmi les personnes qui habitaient sur les propriétés d'Ornan et George Stimpson, trois hommes semblent travailler pour eux à la tannerie, et aux moulins à scie : Isaac Desautels, marié à Marie-Anne Duquette; Joseph Duquette, probablement parent avec cette dernière; Joseph Bouffard, marié à Céline Fontaine.

La faillite

Le 29 novembre 1858 (no 6039), Ornan Stimpson fait faillite et c'est William, l'un de ses frères, qui rachète le tout à l'encan, dont la tannerie : 1 700\$.

Il faudra attendre le 4 avril 1862 (no 10 007) avant qu'Ornan et son frère George, munis d'une procuration de leur frère William, marchand de Buffalo dans l'état de New York, puissent diviser les anciennes propriétés d'Ornan. George reçoit tout ce qui est à l'est de la rivière, dont la tannerie, et un terrain à l'ouest, soit la manufacture de seaux. Ornan garde le reste à l'ouest, dont la fonderie.

George Stimpson a-t-il continué d'exploiter la tannerie à partir de 1862? Probablement, car elle est mentionnée dans le registre des entreprises de 1864. En 1870, il a vendu sa ferme, côté est du lot 19 mais a gardé ses possessions le long de la rivière, dont le moulin à scie qu'il exploitait encore en 1872, selon un acte notarié du 27 mars (no 15,972).

Le 14 juillet 1876 (no 16,456), la veuve de George Stimpson, Frances Louisa Halcomb, de Lehigh Tannery en Pennsylvanie, vend les 4 terrains de son mari et stipule que leur maison près du 3^e Rang Ouest, au nord-est du pont, ne devra pas être démolie.

Cette maison deviendra éventuellement le magasin général.

En résumé, la tannerie a commencé à fonctionner en 1845 ou 1846 et a cessé de l'être après 1864.

Recherche des annonces : Martin Bruneau. Recherches et photos : Gérard Gévry, version janvier 2021